

Ma Petite Assiette

35 rue des Terres du Sud

0756979945

contact@mapetiteassiette.com

www.mapetiteassiette.com

SIRET : 84107017000029

Déclaration d'activité : 76341368734 - Occitanie



Nos prestations accessibles aux personnes en situation de handicap

Date d'application de la dernière version de la politique pour les personnes en situation de handicap

01/04/2025

Contexte

La politique régionale de formation des personnes en situation de handicap s'inscrit dans le cadre de la loi handicap du 11 février 2005 qui pose les principes d'accessibilité des personnes en situation de handicap à la vie en société et dans celui de la loi formation du 5 mars 2014.

L'objectif est de favoriser l'accueil des personnes situation de handicap en milieu ordinaire de formation, afin d'élever leur niveau de qualification et d'adapter leurs compétences en vue d'une insertion professionnelle durable.

De par le principe de non-discrimination inscrit dans la constitution, les candidats bénéficiaires de la Loi du 11 février 2005 doivent bénéficier des mêmes conditions d'entrées (prérequis, statut...) et de traitement que les autres personnes en formation. Toutefois, ce principe ne suffisant pas toujours à garantir une réalisation satisfaisante des parcours, des aides spécifiques de l'Agefiph peuvent au cas par cas être proposées aux bénéficiaires en situation de formation (financement des adaptations pédagogiques, aides humaines et techniques...) afin de compenser les difficultés liées au handicap et de rétablir ainsi l'égalité des droits et des chances dans la réussite du parcours vers l'insertion professionnelle.

Définition du handicap

Dans son article 2, la loi du 11 février 2005 nous propose la définition du handicap suivante :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.»

- Déficience motrice pouvant impacter les déplacements, la posture, la communication, l'alimentation.
- Déficience auditive pouvant impacter les interactions, les moyens de communication sonores, l'accès à l'information.
- Déficience visuelle pouvant impacter l'accès aux locaux, l'intégration collective, accès au savoir, l'autonomie.
- Maladie invalidante pouvant impacter l'accès aux locaux, l'intégration, la fatigabilité, les temps de formation, le planning.

Notre engagement envers le handicap

Toutes nos prestations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Lors de votre inscription, nous étudions ensemble les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser votre apprentissage.

Nous nous engageons à accueillir dans nos formations les PSH défini comme éligible, sans discrimination.

Identification des besoins

Un entretien individuel est réalisé avec chaque apprenant pour évaluer les besoins spécifiques avant le début de la formation.

Nos adaptations et compensations

Accueil des personnes en situation de handicap lors des formations à distance.

Nous nous engageons à adapter la formation aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de garantir un apprentissage accessible et inclusif.

- Aménagements du rythme et de la durée : possibilité de suivre la formation à temps partiel ou de manière discontinue, avec une durée et des modalités d'évaluation adaptées après analyse des besoins.
- Évaluation personnalisée : les modalités d'évaluation des connaissances et compétences peuvent être ajustées en fonction des besoins spécifiques identifiés en amont de la formation.
- Déficience auditive : exercices et supports adaptés, sous-titrage des classes virtuelles et des vidéos pédagogiques, avec possibilité de mobiliser un traducteur en langue des signes en collaboration avec un référent handicap.
- Fatigabilité et troubles de l'attention : adaptation des pauses, des méthodes pédagogiques et des supports pour assurer un apprentissage optimal.
- Déficience motrice : vérification des équipements nécessaires à distance (siège, clavier, souris adaptés) et accompagnement dans l'aménagement du poste de travail.
- Déficience visuelle : supports audio disponibles, compatibilité de la plateforme avec les logiciels de lecture vocale et mise à disposition de documents accessibles.
- Diversité des supports pédagogiques : accès aux ressources sous plusieurs formats (PDF, vidéos sous-titrées, quiz interactifs, supports audio) pour favoriser une meilleure accessibilité.
- Espace numérique dédié : mise à disposition d'un espace en ligne avec documents essentiels, progression pédagogique et possibilité de prise de rendez-vous avec le formateur.

Toutes les adaptations sont définies en amont de la formation pour garantir une expérience d'apprentissage optimale et inclusive.

Accessibilité de nos locaux et/ou de nos outils

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et notre plateforme est conforme aux normes d'accessibilité.

Sensibilisation et formation des équipes

Nos formateurs reçoivent une formation annuelle sur les pratiques inclusives.

Référent handicap

Au cours du premier entretien, il sera important de connaître tous les détails relatifs à la situation personnelle du candidat si celui-ci souhaite les évoquer. Il sera essentiel de pouvoir mesurer l'adéquation entre la formation et le handicap.

Nous mettons en place un suivi renforcé de la personne en situation de handicap au cours de formation pour permettre de :

- Anticiper d'éventuelles difficultés de suivi de la formation
- Éviter toute rupture de formation
- Assurer le bon déroulement et les ajustements éventuels des aménagements ou moyen de compensation mis en place

Toute personne en situation de handicap souhaitant participer à l'une de nos formations est invitée à nous contacter afin que nous puissions organiser un accompagnement personnalisé et mobiliser les ressources nécessaires à son bon déroulement.

Votre référent handicap chez Ma Petite Assiette est à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche :

Christelle Courrège - 0756979945 - contact@mapetiteassiette.com

Ma Petite Assiette s'engage à proposer un accueil et un accompagnement adaptés à toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur besoin spécifique. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans votre parcours de formation avec Ma Petite Assiette.

Notre réseau de partenaires

Pour un appui individuel Compensation & Accessibilité

Notre référente AGEFIPH et personne ressource en Occitanie :

Aline Dumont - 06 17 73 58 42 - rhfest-conseil-occitanie@agefiph.asso.fr

AGEFIPH Occitanie

Immeuble Antalya - Zac Antigone

119 Avenue Jacques Cartier - CS 19008

34967 Montpellier